

Quels commandements de la Loi devons-nous garder?

Établir les bonnes distinctions
~ MATTHIEU 5.17-20 ~

Série Matthieu #29, Pascal Denault, 13 mars 2016

INTRODUCTION

VOICI QUELQUES COMMANDEMENTS DE LA LOI :

Gn 9:6 Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé; car Dieu a fait l'homme à son image.

Ex 12:17 Vous observerez la fête des pains sans levain (...) vous observerez ce jour comme une loi perpétuelle pour vos descendants.

Ex 20:4 Tu ne te feras point d'image taillée...

Lv 11:7 Vous ne mangerez pas le porc (...) vous le regarderez comme impur.

Lv 18:9-10 ⁹ Tu ne découvriras point la nudité de ta sœur (...) ¹⁰ Tu ne découvriras point la nudité de la fille de ton fils ou de la fille de ta fille...

Lv 19:18 Tu ne te vengeras point, et tu ne garderas point de rancune contre les enfants de ton peuple. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Je suis l'Éternel.

Lv 19:19 Vous observerez mes lois. Tu n'accoupleras point des bestiaux de deux espèces différentes; tu n'ensemenceras point ton champ de deux espèces de semences; et tu ne porteras pas un vêtement tissé de deux espèces de fils.

Lv 19:31 Ne vous tournez point vers ceux qui évoquent les esprits, ni vers les devins; ne les recherchez point, de peur de vous souiller avec eux. Je suis l'Éternel, votre Dieu.

Lv 19:32 Tu te lèveras devant les cheveux blancs, et tu honoreras la personne du vieillard. Tu craindras ton Dieu. Je suis l'Éternel.

Dt 6:5-7 ⁵ Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. ⁶ Et ces commandements, que je te donne aujourd'hui, seront dans ton cœur. ⁷ Tu les inculqueras à tes enfants...

Dt 14:22 Tu lèveras la dîme de tout ce que produira ta semence, de ce que rapportera ton champ chaque année.

Dt 24:17 Tu ne porteras point atteinte au droit de l'étranger et de l'orphelin, et tu ne prendras point en gage le vêtement de la veuve.

Jn 15:12 C'est ici mon commandement: Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés.

2 Th 3:10 Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus.

Ep 5:22, 25 Femmes, que chacune soit soumise à son mari, comme au Seigneur (...) Maris, que chacun aime sa femme, comme Christ a aimé l'Église, et s'est livré lui-même pour elle...

Jc 4:11 Ne parlez point mal les uns des autres, frères. Celui qui parle mal d'un frère, ou qui juge son frère, parle mal de la loi et juge la loi.

- Sur quelle base?
- Si pas base biblique... préférence personnelle, culture, politique, etc.
- Loi ne change pas (v.18 : pas un iota)... Loi = commandements immuables

Mt 5:17-20 ¹⁷ Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. ¹⁸ Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. ¹⁹ Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. ²⁰ Car, je vous le dis, si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

- (1) Jésus accompli Loi... (2) Xiens gardent Loi...
- (3) Quelle Loi? Réponse : celle dont aucun iota ne peut tomber

I. CERTAINS IOTAS SONT TOMBÉS

- Si pensons que Loi = tous commandements... Difficultés :
 - NCT : tout est aboli, nouvelle Loi (NT seulement)
 - Théonomie : tout est maintenu (sauf...) État loi AT
- Solution : Écriture distingue commandements (Loi = certains commandements)
- Évident que certains iotas tombés :
 - Ac 10 Dieu déclare pur aliments jadis impurs...
 - Ac 15 Circoncision plus nécess. alliance...
- Syllogisme : (a) si ne peut tomber iota Loi (b) des commandements tombés (conclusion) : *ces commandements n'appartenaient pas à la Loi*
- Difficultés : *le mot Loi pas tj même sens...* Réfère parfois :
 - Écriture (AT, Torah) Lc 24.44 ; Ac 24.14 ; 1 Co 9.9
 - Ancienne Alliance (toutes ses prescriptions) Ga 3.17 ; Hé 7.11
 - Alliance Œuvres (représentée dans A.A.) Rm 10.5 ; Ga 3.10-13
- À nous de discerner (responsables)...
- De la même façon (2 Co 3.11) : Juifs discerner passagers/éternels (entremêlés)
- Loi entremêlée avec des lois... Sont tombées, mais Loi demeure...

II. LA LOI MORALE EST LA LOI DE DIEU

- Distinction classique = morale, cérémonielle, civile...
- L'utilité division tripartite : Loi morale = Loi de Dieu
- Qu'est-ce que la Loi morale?
 - Commandements = impératifs moraux, absolus; ne peuvent changer
 - Standard du bien... Transgresser = péché (*pas tous les commandements*)

1 Jn 3:4 Quiconque pratique le péché transgresse la loi, et le péché est la transgression de la loi.

- Loi morale = cœur de la Loi donnée à Israël :

Mt 23:23 Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Parce que vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et que vous laissez ce qui est plus important dans la loi, la justice, la miséricorde et la fidélité: c'est là ce qu'il fallait pratiquer, sans négliger les autres choses.

- Loi morale = aimer Dieu et son prochain :

Mt 22:36-40 ³⁶ Maître, quel est le plus grand commandement de la loi ? ³⁷ Jésus lui répondit: Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton coeur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. ³⁸ C'est le premier et le plus grand commandement. ³⁹ Et voici le second, qui lui

est semblable: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. ⁴⁰ De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes.

- 1 S 15.22 (obéissance/sacrifice... désobéissance = divination)
- Loi morale résumée 10 commandements (2 tables) : Écrite doigt Dieu ; Nouvelle Alliance : écrite sur cœur par Esprit
- C'est Loi morale dont Jésus parle en Mt 5.17-48...
- Le NT distingue cette Loi des autres lois :

Elle est universelle

Rm 2:14-15 ¹⁴ Quand les païens, qui n'ont point la loi, font naturellement ce que prescrit la loi, ils sont, eux qui n'ont point la loi, une loi pour eux-mêmes; ¹⁵ ils montrent que l'oeuvre de la loi est écrite dans leur coeur, leur conscience en rendant témoignage, et leurs pensées s'accusant ou se défendant tour à tour.

Elle est distincte des autres commandements

1 Co 7:19 La circoncision n'est rien, et l'incirconcision n'est rien, mais l'observation des commandements de Dieu est tout.

Elle subsiste alors que les autres ordonnances prennent fin

Hé 8:10, 13 Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, Après ces jours -là, dit le Seigneur: Je mettrai mes lois dans leur esprit, Je les écrirai dans leur coeur; Et je serai leur Dieu, Et ils seront mon peuple (...) En disant: une alliance nouvelle, il a déclaré ancienne la première; or, ce qui est ancien, ce qui a vieilli, est près de disparaître.

Ep 2:13-15 ¹³ Mais maintenant, en Jésus -Christ, vous qui étiez jadis éloignés, vous avez été rapprochés par le sang de Christ. ¹⁴ Car il est notre paix, lui qui des deux n'en a fait qu'un, et qui a renversé le mur de séparation, l'inimitié, ¹⁵ ayant anéanti par sa chair la loi des ordonnances dans ses prescriptions; il a voulu créer en lui-même avec les deux un seul homme nouveau, en établissant la paix

Il y a une équité générale d'un usage moral aux autres lois

1 Co 9:7-10 ⁷ Qui jamais est engagé dans une armée à ses propres frais ? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas le fruit ? Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau ? ⁸ Ces choses que je dis, n'existent-elles que dans les usages des hommes ? La loi ne les dit-elle pas aussi ? ⁹ Car il est écrit dans la loi de Moïse: Tu ne muselleras point le boeuf quand il foule le grain. Dieu se met-il en peine des boeufs, ¹⁰ ou parle-t-il uniquement à cause de nous ? Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part.

- Toutes les lois, même celles abolies, servent à notre édification...

III. LA LOI C'EST L'AMOUR

- Regrettable que vision uniquement négative Loi... (oui aspects négatifs)
- Pratiquer Loi = aimer Dieu, aimer prochain :

Rm 13:8-10 ⁸ Ne devez rien à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres; car celui qui aime les autres a accompli la loi. ⁹ En effet, les commandements: Tu ne commettras point d'adultère, tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne convoiteras point, et ceux

qu'il peut encore y avoir, se résumant dans cette parole: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. ¹⁰ L'amour ne fait point de mal au prochain: l'amour est donc l'accomplissement de la loi.

- Élaborerons ce point par 6 exemples : Mt 5.21-48...
- Verrons que aimer = essence Loi... Aimer = difficile...

CONCLUSION

- Exercice pratique : mémoriser les 10 commandements...
- Prière : demandez que l'Esprit sonde votre cœur...

Josué 1.1-9

Préparation et notes d'étude

REMARQUES

Mt 5:17-20 ¹⁷ Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. ¹⁸ Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. ¹⁹ Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. ²⁰ Car, je vous le dis, si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

- Ce passage enseigne à la fois que c'est Christ qui accomplit la Loi dans ses exigences de perfection et que ceux qui sont à Christ gardent la Loi. Il y a donc le 1^{er} et le 3^e usage de la Loi...
- Depuis son entrée en scène, Jésus offre gratuitement le royaume et le salut. Les pharisiens et les scribes qui l'écoutent sont certainement inquiets de l'enseignement de Jésus. Sinclair Ferguson résume leur inquiétude : « (...) enlevons la loi comme moyen pour recevoir des mérites, et plus personne ne fera d'effort pour la mettre en pratique. La loi perdra ses dents, et elle ne gardera plus personne. Ils vivront comme il leur plaira... » (*The Sermon on the Mount*, p. 69).

V.17

- Certains croyaient peut-être que Christ, pcq il transgressait la tradition des hommes, était opposé à la Loi... Jésus rectifie cette croyance et déclare sa mission quant à la Loi et les prophètes : l'accomplir.
- Abolir, *καταλύω* = mettre fin, mais aussi transgresser (démolir)...
- Accomplir la Loi et les prophètes a au moins deux sens :
 1. Remplir les prophéties bibliques faites à son sujet.
 2. Satisfaire la justice de la Loi (activement/passivement)
- Les emplois du verbe accomplir (*πληρώω*) jusqu'à présent réfèrent tj à remplir le sens des Écritures et exécuter ce qui est requis : Mt 1.22 ; 2.15, 17, 23 ; 3.15 ; 4.14... La plupart du temps c'est l'usage que Matthieu en fait.
- Version éditée du v.17 par Marcion et ses disciples : « Ne croyez pas que je sois venu pour accomplir la loi et les prophètes, mais pour les abolir. »
- Passages où la Loi semble, en partie, abolie : Gal 3.24-25 ; Ep 2.15 ; Hé 7.18 ; 10.9. L'Écriture fait des distinctions dans la Loi de sorte qu'on ne peut la traiter comme un bloc monolithique : Rm 2.15 ne peut inclure tous les commandements ; 1 Co 7.19 ; Hé 8.10, 13 (ce qui est propre à l'AA est abolie), ce qui est propre à la Loi demeure. Samuel fait une distinction : 1 S 15.22
- Il y a cependant une équité générale aux aspects civils et cérémoniels de la Loi (Dt 13.6-10 s'applique différemment dans le contexte de la N.A)

V.18

- La permanence de la Loi doit être expliquée puisque certains aspects de la Loi ont été anéantis (Ep 2.15). Les applications positives de la Loi (loi civile, loi cérémonielle) ont été abolies, mais l'essence de la Loi (loi morale) demeure permanente.

- La référence au moindre iota semble inclure les moindres détails de la Loi, mais Jésus affirme que ceux-ci demeurent pour un temps : « jusqu'à ce que tout soit arrivé »... peut-être est-il question spécifiquement de sa mort après laquelle certains iotas de la Loi sont tombés, tandis que d'autres aspects sont permanents...
- Il faut aussi rapprocher cet enseignement de ce que Paul affirme : « **Rm 3:31** Annulons-nous donc la loi par la foi ? Loin de là ! Au contraire, nous confirmons la loi. » Christ a accompli les moindres iotas de la Loi et par la foi en Lui la justice de la Loi est accomplie en nous : Rm 8.4

V.19

- Les antinomiens ne sont généralement pas vus comme des fils du royaume (Mt 7.21, 23 ; 15.6 ; Rm 1.32 ; 1 Co 6.9-10 ; Ga 5.19-21), peut-être est-ce dans le sens d'exclusion du royaume qu'ils seront appelés « petits ».
- Pratiquer la justice pour augmenter son statut dans le royaume (être appelé grand), n'est pas contraire au salut par grâce puisqu'il s'agit d'une récompense de grâce...
- Les justes (justifiés) gardent la Loi : Pr 21.15 ; 1 Jn 2.29 ; 3.7, 10
- Illustration : Un jour un homme dit à un pasteur : « Je ne vais plus à l'église parce que les commandements sont trop difficiles à respecter. » Le pasteur lui répondit : « Je vous comprends mon cher monsieur, –Tu ne tueras point. Tu ne commettras points d'adultère. Tu aimeras ton prochain... – comment un homme peut-il survivre à une telle pression ?» Généralement, les chrétiens n'ont pas trop de difficulté à ne pas tuer. C'est plutôt d'autres « petits » commandements qu'ils tendent à laisser de côté : ceux qui exigent le service, la consécration, l'obéissance lorsque personne ne nous voit... Walter Cradock dit : « Il est plus prudent pour un homme de transgresser fréquemment la loi de Dieu, que d'enlever une seule loi que Dieu a faite.» (*A Puritan Golden Treasury*, p. 166). Nous ne devons pas être sélectifs dans notre obéissance aux commandements de Dieu, mais nous devons obéir à tout le conseil divin.

V.20

- Jésus utilise ici les exigences de la Loi pour mettre en évidence le péché (Rm 3.20 ; 7.13 ; Ga 3.22) dans le but de conduire à Celui qui est « *venu non pour abolir, mais pour accomplir* » (v.17). Ainsi, la Loi est un pédagogue qui conduit à Christ (Ga 3.24)
- En considérant cependant comment les scribes et les pharisiens transgressaient la Loi au profit de leur tradition, leur justice n'est pas difficile à surpasser pour quiconque est né de nouveau.
- Jésus ne présente pas notre justice comme étant méritoire pour entrer dans son royaume, mais comme indiquant notre appartenance à son royaume.
- Certains ont une justice semblable à celle des pharisiens : rituels religieux seulement... Notre justice doit les surpasser surtout en sa nature : eux avaient une justice externe et rituelle, mais la justice commence dans le cœur.

COMMENTAIRES BIBLIQUES

CHRYSOSTOME

- Raisons pour lesquelles Jésus aurait pu être suspecté de vouloir abolir la Loi :

Christ n'était pas lévite... Therefore, since Christ in the first place was not of the sacerdotal tribe, and next, the things which He was about to introduce were a sort of addition, not however lessening, but enhancing virtue; He knowing beforehand that both these circumstances would trouble them, before He wrote in their mind those wondrous

laws, casts out that which was sure to be harboring there. And what was it that was harboring there, and making an obstacle?

Christ ne suivait pas leur tradition... This suspicion therefore He heals; nor here only doth He so, but elsewhere also again. Thus, since they accounted Him no less than an adversary of God, from this sort of reason, namely, His not keeping the sabbath; He, to heal such their suspicion, there also again sets forth His pleas, of which some indeed were proper to Himself; as when He saith, "My Father worketh, and I work.

- Cet enseignement de Jésus réfute l'hérésie de l'AT serait du diable (marcionisme et manichéisme) :

Now this not only obstructs the obstinacy of the Jews, but stops also the mouths of those heretics, who say that the old covenant is of the devil. For if Christ came to destroy his tyranny, how is this covenant not only not destroyed, but even fulfilled by Him? For He said not only, "I do not destroy it;" though this had been enough; but "I even fulfill it:" which are the words of one so far from opposing himself, as to be even establishing it.

- Christ accompli les prophètes en faisant ce qui est annoncé d'avance et accompli la Loi de deux façons :

Première façon = obéissance : But the law He fulfilled, not in one way only, but in a second and third also. In one way, by transgressing none of the precepts of the law. For that He did fulfill it all, hear what He saith to John, "For thus it becometh us to fulfill all righteousness." Matt. 3:15 And to the Jews also He said, "Which of you convinceth me of sin." John 8:46. And to His disciples again, "The prince of this world cometh, and findeth nothing in me." John 14:30 And the prophet too from the first had said that "He did no sin." Isa. 53:9

Deuxième façon = justification : Another, that He did the same through us also; for this is the marvel, that He not only Himself fulfilled it, but He granted this to us likewise. Which thing Paul also declaring said, "Christ is the end of the law for righteousness to every one that believeth." Rom. 10:4 And he said also, that "He judged sin in the flesh, that the righteousness of the law might be fulfilled in us who walk not after the flesh." Rom. 8:3, 4

- Une troisième façon: en donnant le vrai sens de la Loi:

But if any one will inquire accurately, he will find also another, a third sense, in which this hath been done. Of what sort is it then? In the sense of that future code of laws, which He was about to deliver to them.

For His sayings were no repeal of the former, but a drawing out, and filling up of them. Thus, "not to kill," is not annulled by the saying, Be not angry, but rather is filled up and put in greater security: and so of all the others.

- « Appelé petit dans le royaume » réfère au temps futur où le royaume viendra avec le jugement et non à un statut dans le royaume... :

But when thou hearest, "least in the kingdom of Heaven," surmise thou nothing but hell and torments. For He was used to mean by "the kingdom," not merely the enjoyment thereof, but also the time of the resurrection, and that awful coming. And how could it be reasonable, that while he who called his brother fool, and transgressed but one commandment, falls into hell; the breaker of them all, and instigator of others to the same, should be within the kingdom. This therefore is not what He means, but that such a one will be at that time *least*, that is, cast out, last. And he that is last will surely then fall into hell. For,

being God, He foreknew the laxity of the many, He foreknew that some would think these sayings were merely hyperbolic, and would argue about the laws, and say, What, if any one call another a fool, is he punished? If one merely look on a woman, doth he become an adulterer? For this very cause He, destroying such insolence beforehand, hath set down the strongest denunciation against either sort, as well them who transgress, as them who lead on others so to do.

CHARLES SIMEON

- Les attentes des juifs étaient si contraires à ce que Christ a apporté que certains ne pouvaient faire autrement que de le voir comme un imposteur, opposé à la Loi :

The Jews were almost universally expecting a temporal Messiah. Hence, when our blessed Lord appeared in such mean circumstances, and inculcated doctrines so opposite to their carnal expectations, the people thought either that he was an impostor who deceived them, or that he was come to subvert and destroy all that had been delivered to them by their forefathers. Our blessed Lord anticipated and obviated their objections: "Think not," says he, "that I am come to destroy the law and the prophets: I am not come to destroy, but to fulfil."

- Devant les exigences de la loi morale, la voie du salut a toujours été par la foi dans le Messie promis :

The moral law proclaimed this. The moral law, it is true, said, "Do this and live. Rom. 10:5" But it was never the intent of the moral law to put men upon working out their salvation by their obedience to its commands. The law could never give life to man since the fall. It could only shew him his duty, and thunder out its curses against him for his manifold transgressions. It required perfect and perpetual obedience; in default of which, it doomed him to everlasting destruction Deut. 27:26. with Gal. 3:10. Thus by its unbending severity it compelled every one that was under it to seek salvation in some other way. It shewed to men the necessity of a Saviour, and thus prepared them for the manifestation of Christ by the Gospel. This is the very account given of it by St. Paul, who sums up his testimony in these significant expressions, "Wherefore the law was our schoolmaster to bring us unto Christ, that we might be justified by faith Gal. 3:21–24."

The *ceremonial* law held forth the remedy, of which the *moral* law declared our need.

- L'AT enseignant le salut par le sang expiatoire de Christ :

Who can read the 53d chapter of Isaiah, and not see that salvation is to be obtained through the atoning blood of Christ?

- Christ apporte le vrai sens de la Loi morale par son enseignement:

The Lord Jesus Christ has neither added to the Ten Commandments, nor taken from them. He has freed them from the corrupt glosses of the Scribes and Pharisees, and has explained them according to their spiritual import.

- Une preuve que Christ n'abolie pas la Loi c'est en maintenant l'obligation pour ses disciples d'y obéir :

On the other hand, he has bound upon us these duties in the most solemn manner; and told us, that he will estimate our character, not by the zeal with which we "cry Lord, Lord," but by the care and uniformity with which we keep his commandments John 14:15, 21, 23.

Here then is proof sufficient, that our Lord has not destroyed the law and the prophets, or in the slightest degree weakened our obligations to obey them. There are some professors of religion, and indeed not a few, who think that Christ has set aside the law as a rule of life. But they labour under a dangerous, yea, a fatal error When they say that we are released from the law as a covenant of works, they are right: but so were believers under the Old Testament. When they say that we are released from the whole ceremonial law, they are right: but we must still observe every part of it in a spiritual manner, presenting Christ as our sacrifice, washing daily in the fountain of his blood, and “cleansing ourselves from all filthiness both of flesh and spirit, that we may perfect holiness in the fear of God.” But when they speak of being released from the law as a rule of life, they open the floodgates of licentiousness Rom. 3:31

- Certains imaginent que Christ aurait rendu possible notre justification par une obéissance sincère en remplacement d’une obéissance parfaite... erreur.

But there are many thoughtful and intelligent persons, and not altogether destitute of piety, who imagine, that Christ has lowered the demands of the moral law, and purchased for us the liberty of being saved by a new law of sincere obedience: they think that for his sake our sincere obedience will be accepted, instead of perfect obedience: and that the defects of our obedience will be made up by the merits of Jesus Christ.

- *L’homme spiritual aime la Loi (Ps 119.97):*

A spiritual man does not complain of the strictness of the law, but of the wickedness of his own heart: and his desire is, not to have the commandments of God lowered to his attainments, but his attainments elevated to the utmost height of God’s commandments.

- L’antinomisme existe parmi ceux qui aiment l’Évangile:

IT must be confessed, that amongst those who profess a high regard for the Gospel, there are some who speak of it in terms, which, to say the least, have an antinomian and licentious aspect.

- La loi morale est plus importante que les autres ordonnances positives :

It is certain that some commandments are of more importance than others—
[There can be no doubt but that the moral precepts, which are founded in our relation to God and to each other, are of more importance than the positive institutions, which are founded only in the sovereign will of God. Our

- Violier un commandement c’est violer toute la Loi (principe maillons chaîne) :

If we allowedly violate any one of them, we do, in effect, violate them all Jam. 2:10, 11

- Les hommes non-régénérés, même religieux, n’ont aucun respect ni amour pour la Loi de Dieu:

Ungodly men have but little reverence for the divine commands—
[The Pharisees of old laid a far greater stress on ceremonial than on moral duties; on “washing pots and cups,” than on cleansing the heart: and they actually made void some of the commandments by their traditions: Matt. 23:25–28. and 15:3–6.

- Notre attitude face à la Loi démontre si nous sommes sauvés ou non :

That on such a respect for them depends our everlasting happiness—
Nothing less than this will suffice to prove our sincerity—

[It is allowed, without any great difficulty, that heinous violations of God's law will affect our eternal state: but smaller transgressions are considered as of but little consequence. But this does not accord with our Lord's assertions in the text. There we are told that the breach of *one* single law will be fatal, yea, though it be *the least* of all the commandments of God. We are not to understand that the unintentional and unallowed defects in our obedience will prove fatal to us: for who then could be saved? but any evil which we *allow* and *justify*, or, as the text expresses it, which we "do and teach," will certainly exclude us from the kingdom of heaven. The text might seem to import that such conduct would only diminish the degree of our happiness in heaven: but our Lord elsewhere warns us, that it will entirely exclude us from heaven; and that our only alternative is, either to part with sin altogether, or to suffer the penalty of sin, eternal death: Matt. 18:8, 9.]

- L'obéissance est récompensée, mais n'est pas méritoire:

But where obedience is unreserved, it will receive a glorious recompense from God—
[That there is no *merit* in our obedience, is allowed: but that our obedience shall receive a reward of grace, every page of the inspired volume declares

- L'amour de la Loi est impossible pour l'homme naturel :

[The unregenerate heart "neither is, nor can be subject to God's law: Rom. 8:7." We "must be born again," and be "renewed in the spirit of our minds," before we can truly say, "I delight to do thy will, O God; yea, thy law is within my heart: Ps. 40:8

- La comparaison avec la justice des pharisiens nous donne un standard de comparaison.

This information, I say, is valuable; because, though it is not so definite as to encourage any to sit down contented with their attainments, it serves as a standard by which we may *try* our attainments, and a criterion whereby we may judge of our real state.

- Il ne faut pas faire une caricature ou une exagération de la justice pharisienne ni dans un sens ni dans l'autre...

But in doing this, we shall be careful neither to exalt their character too much on the one hand, nor to depress it too much on the other. (...) They had much which might be considered as righteousness; and at the same time they had great defects. Their righteousness, such as it was, was seen; their defects were unseen: their righteousness consisted in acts; their defects, in motives and principles: their righteousness was that which rendered them objects of admiration to men; their defects made them objects of abhorrence to God.

- Résumé de la nature de la justice des pharisiens : zélée, mais sans connaissance, limitée aux choses externes...

In a word, religion, in all its visible branches, was, in their eyes, honourable; and, in token of their high regard for it, they made their phylacteries broader than any other sect, and "enlarged the fringes of their garments;" thus displaying before all men their zealous attachment to the laws of God (...)

But, whatever may be thought of their attainments, our righteousness must exceed theirs: it must exceed theirs, first, *in the nature and extent* of it; and next, *in the principle and end* of it.

First, In the nature and extent of it—

From what has been already spoken, it sufficiently appears, that the righteousness of the Scribes and Pharisees was for the most part external and ceremonial; or, where it seemed to partake of that which was internal and moral, it was merely of a negative kind, and extremely partial in its operation. Now the Christian's righteousness must be totally different from this: it must be internal and spiritual: it must descend into the heart, and have respect to the whole of God's revealed will. The true Christian will affix no limits to his exertions; he will set no bounds to his heavenly desires.

JOHN NOLLAND (NIGTC)

- Lien avec section précédente: garder la Loi pour briller. Lien avec section suivante : le vrai sens de la Loi.

The link with 'good works' in 5:16 provides the thread of continuity, but the major role of this small section is to prepare for the antitheses to follow in vv. 21–48

- La raison pour laquelle Jésus se défend d'abolir la Loi est à cause de ce qui s'en vient dans le SM : son enseignement est différent de celui des rabbins...

But at the narrative level a perfectly good reason for this denial will emerge in vv. 21–48: there is material coming here which can very easily be taken, and often is taken, as undercutting the Mosaic Law. Surely Matthew is providing, by way of introduction, an optic for understanding the antitheses to come.

- Nolland considère que le sens le plus probable de « accomplir » est en lien avec l'enseignement de Jésus sur la Loi dans les antithèses (il accomplit, dans le sens qu'il enseigne le vrai sens).

The chosen sense must also illuminate what is coming in 5:21–48: it is clear that Matthew is not simply reaffirming the status quo. Jesus is functioning in the role of teacher throughout this sermon (see 5:2 and the form of the material content of the sermon); so 'to fulfil' must focus primarily on what Jesus offers as a teacher. If this framework of constraints has been rightly constructed, then many of the proposed senses of 'fulfil' can be dismissed: to add to the Law; to replace the old Law with a new one which transcends it; to replace the Law with the spirit of love; to confirm the validity of the Law; to live out (perfectly) the requirements of the Law; to empower others to live out the Law's demands; to fulfil the prophetic content of the Law and the Prophets. (...)The fulfilment language represents a claim that Jesus' programmatic commitment, far from undercutting the role of the Law and the Prophets, is to enable God's people to live out the Law more effectively.

- Jésus parle de manière hyperbolique (ciel terre, etc.) dans un but précis : la loi ne sera pas transgressée sous son autorité :

These images are being used hyperbolically; they are intended to make the point that even the tiniest detail of the Law's demands remains secure in the hands of Jesus.

- Le sens de « jusqu'à ce que tout soit arrivé » :

The clause remains difficult, but it seems most likely to be concerned to guarantee a permanence to the Law until such time as every item on the Law's agenda has been achieved, until all that it lays out as God's will for humankind has been accomplished

- Il y a un parallèle entre le v.17 (abolir) et le v.19 (violer) :

The Greek is likely to show some interplay between the uses of καταλύειν ('annul') in v. 17 and of λύειν (lit. 'loose') here

- Possible que « appelé petit dans le royaume » au v.19 réfère à une exclusion... Nolland considère que le verset 20 rend cela improbable, le contraire me paraît plus juste (le v.20 poursuit avec l'idée d'exclusion pour les antinomiens) :

If 'in the kingdom of heaven' could mean 'from the perspective of the kingdom of heaven', then it might be possible to imagine that to be 'called the least' might imply exclusion. But such a sense for 'in the kingdom of heaven' seems unlikely in relation to other Matthean uses of the phrase and the related phrase in v. 20.

- L'idée n'est pas un perfectionnisme, mais un cœur nouveau pour aimer et garder la Loi :

Clearly nothing less than commitment to the complete will of God as expressed in the entire Law will do. Despite the strong link with action here, it is important to note that the framework of thought does not encourage us to think in terms of a need for moral perfection: the issue is not the degree of success in resisting temptation but rather recognition of and commitment to the will of God in all its breadth, depth, and detail.

JIM BUTLER

- Des emplois du mot « annuler » ou « détruire » nous aident à comprendre ce que Jésus ne vient pas faire avec la loi et les prophètes :

Cessation in terms of destruction or tearing down, Mt 24:2 (the temple); 26:61 (the temple); 27:40 (the temple); Acts 5:38-39 (Gamaliel's counsel concerning God's word); Rom 14:20 (destroy brethren).

(...) Jesus' mission is not about tearing down, destroying, or annulling the Old Testament. We need to understand this fundamental hermeneutical principle as we approach the remainder of the Sermon on the Mount and as we approach the entirety of New Covenant teaching on the subject.

- Citation de John Murray sur "accompli" Loi:

Murray: "Hence what Jesus means is that He came to realize the full measure of the intent and purpose of the law and the prophets. He came to complete, to consummate, to bring to full fruition and perfect fulfillment the law and the prophets...He means that the whole process of revelation deposited in the Old Testament finds in Him its completion, its fulfillment, its confirmation, its validation." (POC, 150)

- Modernisation de l'expression « iota et trait de lettre » :

The jot and tittle was the smallest letter in the Hebrew alphabet and one of the tiny marks which differentiated letters. We might say when referring to extent and detail: "dot your I's and cross your t's."

- Le verset 20 indique comment nous devons interpréter les antithèses (v.21-48) : comme s'opposant à l'enseignement des scribes et des pharisiens :

the Lord Jesus will correct misinterpretation of the Mosaic law in vv.21-47. (The "you have heard it said" and the "But I say to you" is not Moses vs. Christ; it is pharisaic misinterpretation vs. Christ.)

- Les antinomiens comme les légalistes n'aiment pas la Loi:

We are wrong to think that antinomians hate the law and legalists love the law: legalists may love their own law, but they hate the law of God. (Dt 4.2)

- Citation de J.G Machen à ce propos:

Machen: “A new and more powerful proclamation of that law is perhaps the most pressing need of the hour; men would have little difficulty with the gospel if they had only learned the lesson of law...So it always is: a low view of the law always brings legalism in religion; a high view of law makes a man a seeker after grace. Pray God that the high view may again prevail.” (WIF, 141-142)

THOMAS ADAMS

« Bien que la loi n’ait aucun pouvoir pour nous condamner, elle a le pouvoir de nous commander.»

JEAN CALVIN

- Sur la permanence de la Loi :

Till heaven and earth pass. Luke expresses it a little differently, but to the same import, that *it is easier for heaven and earth to pass, than for one point of the law to fail.* The design of Christ, in both passages, was to teach, that the truth of the law, and of every part of it, is secure, and that nothing so durable is to be found in the whole frame of the world

DESCRIPTION ET QUESTIONS

Titre : #29 Quels commandements de la Loi devons-nous garder? – Établir les bonnes distinctions – Matthieu 5.17-20

Description : Une fois qu’il est admis que [les enfants du royaume se distinguent des autres hommes par leur obéissance et leur amour pour la Loi](#), il nécessaire d’identifier de quelle Loi il s’agit. Tout comme nous pouvons méprendre nos propres traditions pour la Loi de Dieu, nous pouvons également confondre les commandements divins temporaires avec ceux qui sont permanents. Dans ce message, nous verrons comment l’Écriture distingue entre les lois et la Loi. Cette dernière est déclarée par Jésus comme étant plus permanente que le ciel et la terre (v.18) et comme régissant la vie à l’intérieur de son royaume (v.17-48).

1. Comment pouvons-nous expliquer que des commandements de l’Ancien Testament sont tombés alors que Jésus déclare qu’il ne tombera pas un iota de la Loi?
2. Qu’est-ce que la Loi morale de Dieu?
3. Sur quelle base peut-on établir que la Loi morale est distincte des autres commandements?
4. Quelle est l’utilité pour nous des commandements qui étaient propres à l’Ancienne Alliance?
5. Pourquoi devons-nous voir positivement la Loi?

QUESTIONS POUR LES ENFANTS

Nom : _____ Date : _____

Titre : _____

Passage de la Bible : _____

1. Écris 10 mots importants que tu entends dans ce message

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

2. Note trois références de la Bible qui ont été citées :

_____	_____

3. Quels sont les commandements de la Bible que nous devons pratiquer?

- Les commandements qui appartiennent à la Loi morale de Dieu.
- Tous les commandements de l'Ancien et du Nouveau Testament.
- Seulement les commandements du Nouveau Testament.

4. Vrai ou Faux?

- | | | |
|---|------|------|
| <input type="radio"/> Certains commandements que Dieu a donnés ne sont plus obligatoires. | Vrai | Faux |
| <input type="radio"/> Le mot « Loi » n'a pas toujours le même sens dans la Bible. | Vrai | Faux |
| <input type="radio"/> La Loi morale de Dieu est abolie. | Vrai | Faux |
| <input type="radio"/> Les lois qui appartenaient à l'Ancienne Alliance seulement sont abolies. | Vrai | Faux |
| <input type="radio"/> La seule façon d'aimer Dieu et notre prochain c'est de pratiquer les commandements. | Vrai | Faux |

5. Copie ton verset préféré du passage prêché : Matthieu 5.17-20

